Lot n° : **11**

Cadastre : AC n°129

Superficie : 727 m²

Superficie de plancher max : 240 m²

Adresse :

1 impasse de la Pointe

l'Hillairière
VAIRÉ

Maître d'ouvrage :

BATI-AMÉNAGEMENT
AMÉNAGEUR-LOTISSEUR
BATI AMENAGEMENT
32 boulevard Vincent Gâche
44200 NANTES

Paysagiste-Conceptrice :

Lorraine DONDAINAS

Géomètre-Expert :

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
11A Impasse de la Gabare
85340 LES SABLES D'OLONNE
Tél. 02 51 23 85 52 - lessablesdolonne@geouest.fr

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Commune de VAIRE

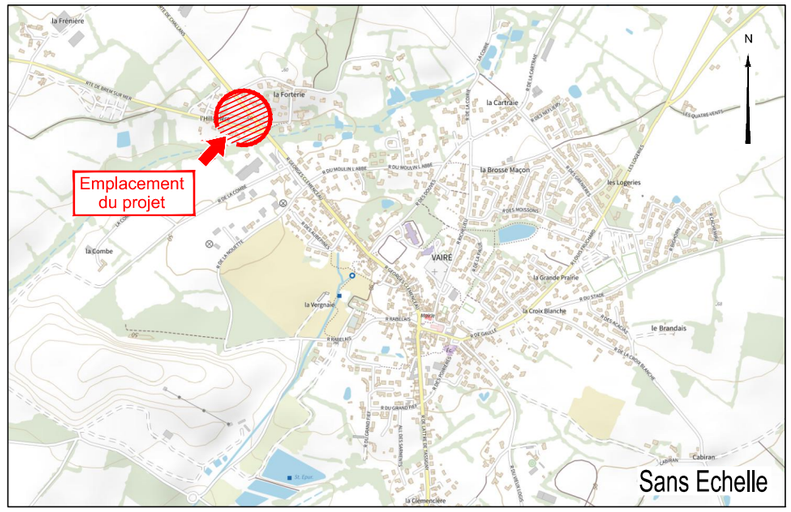
Route de Brem (RD n°54) - Rue Georges Clémenceau (RD n°32)

Lotissement à usage principal d'habitation " L'Hillairière "

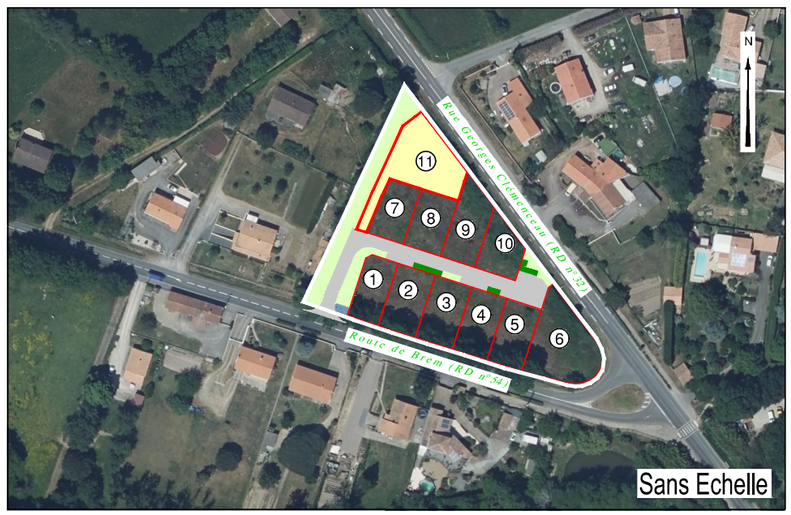
Autorisé par arrêté n° PA 085 298 22 A0002 du 11 Mai 2023

PLAN DE VENTE

PLAN DE SITUATION

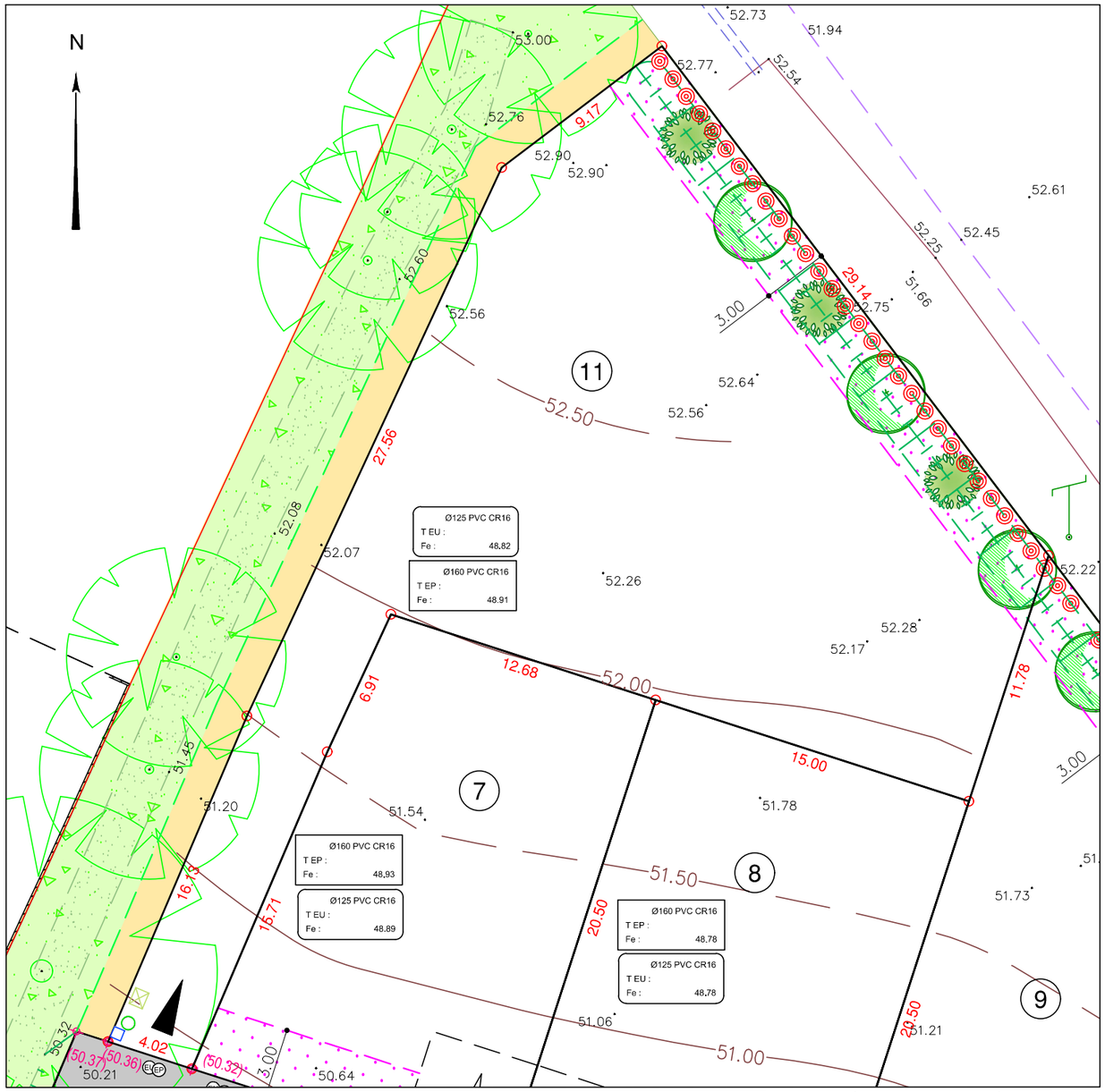


PLAN D'ENSEMBLE



Ouvrages hors sols

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (EU, EP, AEP, ELEC, TEL, candélabres).



- Borne
- 21.90 Cotes périmètriques des lots
- Accès automobile privatif interdit
- Zone non constructible
- Zone de protection de la végétation existante (zone non constructible et d'abattage interdit des arbres)
- Emplacement préférentiel et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- .9.50 Cote du terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilisation)
- --52.50-- Courbe de niveau
- (9.10) Cote projet voirie
- Talus
- Merlon existant/à remodeler
- Mur de soutènement
- Voirie
- Emplacement des places de stationnement publiques perméables
- O.M Aire de présentation des containers d'ordures ménagères
- Liaison piétonne
- Espace vert (engazonnement ou plantations arbustives)
- Végétation existante
- Plantations réalisées par l'aménageur (emplacement et nombre de principe haie existante nettoyée et renforcée si nécessaire)

Ouvrages hors sol (emplacement indicatif) :

- Candélabre
- CCV Emplacement du coffret électrique
- Emplacement du citerneau d'eau potable
- Emplacement du coffret téléphone
- EU EP Regard tabouret EU/EP
- seuil z>=-.-.-- Côte de seuil (niveau fini RDC) minimale à respecter pour la construction principale
- Ø125 PVC CR16 T EU : Fe : --.-- Cote tampon du regard EU / Cote radier du branchement EU
- Ø160 PVC CR16 T EP : Fe : --.-- Cote tampon du regard EP / Cote radier du branchement EP

Position et cotes d'après le plan de récolement de SEDEP TP du 21/03/2025

Gestion des eaux pluviales à la parcelle selon les modalités de la pièce PA10 du permis d'aménager

DOSSIER *SL22.003*
Référence AUTOCAD *SL22.003-INDIV.DWG*
Planimétrie *RGF93-CC47*
Nivellement *NGF-IGN69*
DATE *21/11/2023*
MODIFICATION *22/05/2025*
ECHELLE *1/250*

0 5m 10m 15m 20m 25m

www.geouest.fr